

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL
DISTRICT JUDICIAIRE DE JOLIETTE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Paul tenue le lundi 18 décembre 2023 à 19 h en la salle des délibérations du conseil sise au 10, chemin Delangis, sous la présidence de monsieur le maire, Alain Bellemare, et y sont présents formant quorum :

Mesdames et messieurs les conseillers : Alexandra Lemay
 Jacinthe Breault
 Marc Pelletier
 Mélanie Desjardins
 Dominique Mondor
 Mannix Marion

M. Miguel C. Rousseau, directeur général et greffier-trésorier et M^{me} Anne-Marie Brochu-Girard, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, sont aussi présents.

M. le maire, Alain Bellemare, présente les « Faits saillants du budget 2024 ». Il mentionne différentes actions prévues, les grandes lignes de la taxation 2024 et l'envergure du programme triennal en immobilisations des années 2024 à 2026 inclusivement.

Le directeur général et greffier-trésorier produit l'avis de convocation, lequel a été expédié à tous les membres conformément à la Loi.

Le sujet à l'ordre du jour est le suivant :

- 1- Adoption du budget 2024 et du programme triennal en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026;
- 2- Période de questions.

Adoption du budget 2024 et du programme triennal en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 :

**2023-1218-
487**

Le directeur général et greffier-trésorier soumet les prévisions budgétaires pour l'année 2024. Le sommaire ci-après fait partie intégrante du présent procès-verbal.

REVENUS

Fonds d'administration

Revenus de sources locales

Taxes

. Foncières générales	(4 975 234 \$)	
. Foncières – Amélioration du réseau routier	(489 485 \$)	
. Foncières, Sûreté du Québec	(1 001 219 \$)	
. Service eau/compensation	(403 900 \$)	
. Service égout/compensation	(262 875 \$)	
. Répartition locale	(1 600 870 \$)	
. Enlèvement des ordures	(457 458 \$)	
. Service éclairage/compensation	<u>(39 755 \$)</u>	-9 230 796 \$

Compensation tenant lieu de taxes

. Immeubles/écoles élémentaires	<u>(98 000 \$)</u>	-98 000 \$
---------------------------------	--------------------	-------------------

Autres services rendus

A) <u>Administration générale</u>			
. Location – Terrains industriels	(33 500 \$)		
. Autres – Photocopies	(100 \$)		
. Publicité – Le Paulois	(2 250 \$)	(35 850 \$)	
B) <u>Transport</u>			
Location - Abri portatif et divers			
. (fonte, fer)	(350 \$)		
. Recouvrement - Voirie	(25 000 \$)		
Location local (70, chemin			
. Delangis)	(7 500 \$)	(32 850 \$)	
C) <u>Hygiène du milieu</u>			
Racc. Aqueduc/égout et			
. compteurs d'eau	(8 700 \$)	(8 700 \$)	
D) <u>Urbanisme</u>			
. Recouvrement - Urbanisme	(3 500 \$)	(3 500 \$)	
E) <u>Loisirs et culture</u>			
. Inscriptions - Cours divers	(35 000 \$)		
. Inscriptions - Semaine de relâche	(7 150 \$)		
. Inscriptions - Camp de jour	(200 193 \$)		
. Location - Terrains sportifs	(350 \$)	(242 693 \$)	
F) <u>Centres communautaires et bibliothèque</u>			
. Location de salles	(16 000 \$)		
. Bar	(200 \$)		
. Revenus de conciergerie	(4 500 \$)		
. Amendes et location de volumes	(275 \$)	(20 975 \$)	
G) <u>Loyers</u>			
. Location - Gymnase (école)	(500 \$)		
. Location - Pavillon du Parc	(4 000 \$)	(4 500 \$)	
H) <u>Autres</u>			
	(100 \$)	(100 \$)	-349 168 \$

Autres revenus de sources locales

. Permis - Fosses septiques	(500 \$)		
. Permis de construction	(15 400 \$)		
. Intérêts de banque	(250 000 \$)		
. Intérêts arriérés de taxes	(65 000 \$)		
. Droits sur les mutations	(312 650 \$)		
. Amendes et pénalités	(30 000 \$)		
. Remb. Redevances sablières	(1 000 \$)		
. Remb. Rôle en ligne	(6 000 \$)		
. Bornes de circuit électrique	(1 500 \$)		
. Modification zonage	(750 \$)	(-682 800 \$)	

Transferts inconditionnels

. Pacte fiscal (TVQ)			-100 000 \$
----------------------	--	--	--------------------

Transferts conditionnels

. Subvention - Programme d'aide à la voirie locale	(10 000 \$)		
. Subvention - Passages à niveau	(11 000 \$)		
. Subvention - Emplois d'été	(4 000 \$)		
. Subvention - Famille au Jeu	0 \$		
. Subvention - Fête de la famille	(4 500 \$)		
. Commandites - Mardis d'août	(4 500 \$)		

. Commandites - Ventes de garage	(1 500 \$)	
. Commandites - Folies blanches	(3 000 \$)	
. Subvention - politique familiale/MADA	0 \$	
. Subvention - Éco-Expo	(1 000 \$)	
. Subvention - Collecte sélective	0 \$	
. Subvention - Plafond Aide EAE	(500 \$)	
. Subvention - Soirée des Bénévoles	(3 050 \$)	
. Subvention - Progr. d'accompagnement en loisir	(10 000 \$)	
. Subvention - Sécurité civile	(30 470 \$)	
. Intérêt - Pavillon du parc Amyot, Préco rue Royale et Place Morin, TECQ, PIQM, bibliothèque	(55 800 \$)	-139 320 \$

TOTAL DES REVENUS : **-10 600 084 \$**

Plus : affectations

. Affectation - surplus accumulés	(600 000 \$)	
. Affectation - fonds de roulement	99 640 \$	-500 360 \$

**GRAND TOTAL DES
REVENUS ET AFFECTATIONS :** **-11 100 444 \$**

DÉPENSES

Administration générale

. Législation	236 437 \$	
. Application de la loi	1 000 \$	
. Gestion financière et administrative	845 389 \$	
. Greffe et élection	0 \$	
. Évaluation	91 124 \$	
. Autres	447 855 \$	1 621 805 \$

Sécurité publique

. Police	1 006 255 \$	
. Répartition - MRC	5 737 \$	
. Protection contre l'incendie	408 565 \$	
. Sécurité civile (services professionnels)	121 225 \$	1 541 782 \$

Transport routier

. Voirie municipale	1 351 225 \$	
. Enlèvement de la neige	440 650 \$	
. Éclairage de rues	73 050 \$	
. Circulation	25 000 \$	
. Transport en commun	161 818 \$	2 051 743 \$

Hygiène du milieu

. Aqueduc	399 520 \$	
. Traitement des eaux usées	108 896 \$	
. Égouts	162 711 \$	
. Enlèvement et destruction des ordures	437 040 \$	
. Bacs roulants bleus	20 418 \$	
. Autres (CARA)	200 \$	

. Répartition - MRC	<u>1 761 \$</u>	<u>1 130 546 \$</u>
---------------------	-----------------	---------------------

Urbanisme et mise en valeur du territoire

. Urbanisme et zonage	435 880 \$	
. Promotion et développement industriel	45 892 \$	
. Office municipal d'habitation	16 007 \$	497 779 \$

Loisirs

. Complexe communautaire	108 700 \$	
. Gymnase - école	1 300 \$	
. Patinoires et anneau de glace	80 755 \$	
. Parcs et terrains de jeux	253 900 \$	
. Pavillon du parc Amyot	38 500 \$	
. Pavillon du parc des Berges	12 650 \$	
. Activités - Camp de jour	527 731 \$	
. Autres	406 665 \$	
. Fête de la Famille	18 000 \$	
. Semaine de relâche	<u>17 200 \$</u>	1 465 401 \$

Culture

. Bibliothèque	263 180 \$	
. Concerts - Mardis d'août	<u>39 100 \$</u>	302 280 \$

Autres dépenses

. Frais de financement	<u>743 423 \$</u>	<u>743 423 \$</u>
------------------------	-------------------	-------------------

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : **9 354 759 \$**

Autres activités financières

. Remboursement capital	1 191 700 \$
-------------------------	---------------------

État activités - investissement **553 985 \$**

GRAND TOTAL DES DÉPENSES : **11 100 444 \$**

Considérant que, d'après ses prévisions budgétaires, la Municipalité de Saint-Paul a, à prévoir au cours de l'année 2024, des dépenses s'élevant à 11 100 444 \$

Considérant que, pour défrayer ces susdites dépenses, la Municipalité de Saint-Paul prévoit des revenus non fonciers de 4 634 506 \$;

Considérant que, pour combler la différence entre lesdites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis la somme de 6 465 938 \$;

Considérant que le conseil municipal doit également adopter le programme des dépenses en immobilisations pour 2024, 2025 et 2026;

Considérant que M. Alain Bellemare, maire, explique verbalement les orientations et les impacts des prévisions budgétaires 2024;

Sur la proposition de M^{me} Alexandra Lemay, il est résolu :

- 1- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

- 2- Que les prévisions budgétaires 2024 ainsi que le chiffré 2024 soient adoptés dans leur forme et teneur;
- 3- Que, pour fins d'équilibre budgétaire, une somme de 600 000 \$ provenant du surplus libre soit appropriée au présent budget;
- 4- Que, de plus, le conseil municipal adopte le document intitulé « Programme des dépenses en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 » dans sa forme et teneur.

Monsieur le maire s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

- M. Réjean St-Yves : M. Réjean St-Yves, demeurant au 219, rue Lasalle, Saint-Paul, demande s'il est pertinent d'investir sur le terrain de pétanque alors que les organisateurs ne reviendront pas cette année.
- M. le maire, Alain Bellemare, informe M. St-Yves que cette activité attire beaucoup de participants. M. le maire ajoute que le terrain de pétanque est demandé depuis plusieurs années et que des invitations via nos outils de communications sont déjà en place pour trouver une relève.
- M. Réjean St-Yves : M. St-Yves demande s'il y aura des investissements afin d'améliorer la sonorisation et l'aménagement intérieur du Complexe communautaire.
- M. le maire, Alain Bellemare, indique que le bâtiment sera, dans les prochains mois, équipé d'une génératrice afin d'accueillir les citoyens au besoin. Pour la sonorisation, le conseil municipal étudiera le dossier.
- M. Réjean St-Yves : M. St-Yves demande si le budget prévoit des mesures en lien avec les pluies diluviennes de cet été ou encore les futures problématiques liées aux changements climatiques.
- M. St-Yves est informé que la firme GBI a déjà obtenu un mandat en ce sens et que des sommes sont prévues au budget 2024 afin de poursuivre dans cette direction.
- M. Réjean St-Yves : M. St-Yves demande si les pouvoirs octroyés aux municipalités par le nouveau pacte fiscal entre le gouvernement provincial et les municipalités du Québec auront un impact sur la taxation des citoyens de Saint-Paul.
- M. Miguel C. Rousseau, directeur général et greffier-trésorier, mentionne à M. St-Yves que le budget ne prévoit pas pour 2024 de nouvelles taxes.
- M. Réjean St-Yves : M. St-Yves demande combien d'employés la Municipalité compte.

M. St-Yves est informé que la Municipalité compte 24 employés permanents.

M. Réjean St-Yves :

M. St-Yves demande quelle sera l'utilisation de l'ancienne mairie.

M. le maire, Alain Bellemare, informe M. St-Yves que des démarches sont en cours avec le Centre de services scolaires des Samares.

M. Réjean St-Yves :

M. St-Yves demande s'il y a une augmentation des revenus des élus pour 2024.

M. St-Yves est informé que l'augmentation reste la même que l'année passée, soit de 3 % au lieu des 5% prévus par le règlement.

M. André Bourgeois :

M. Bourgeois, demeurant au 127, chemin Cyrille-Beaudry, se questionne sur les plantations au pourtour des boîtes aux lettres sur la rue Angers.

M. Bourgeois est informé que ce n'est pas la Municipalité, mais probablement un citoyen du secteur. Cela sera vérifié au printemps prochain.

M. Réjean St-Yves :

M. St-Yves demande s'il y a des discussions afin de fusionner des municipalités dans la MRC de Joliette.

M. Alain Bellemare mentionne qu'il n'y a pas de discussion à ce sujet actuellement.

Fin de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 à 19 h 54.

(Signé)

Alain Bellemare

Miguel C. Rousseau

M. Alain Bellemare
Maire

M. Miguel C. Rousseau
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Alain Bellemare, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

(Signé)

Alain Bellemare

M. Alain Bellemare
Maire